



MISSION GESTION DIFFÉRENCIÉE

en région
Nord - Pas de Calais

6^{ÈME} JOURNÉE DE RENCONTRES ET D'ÉCHANGES
VISITE DE PARCS À BRUXELLES : LE 17 JUIN 2004



COMPTE - RENDU DE LA JOURNÉE VISITE

La mission gestion différenciée est animée par :
Chantier Nature et Nord Nature Chico Mendès,

C'est le 17 Juin dernier qu'eut lieu la 5^{ème} journée de rencontres et d'échanges organisée par la Mission Gestion Différenciée.

Une cinquantaine de personnes, majoritairement issues de services espaces verts municipaux, ont participé à cette visite à Bruxelles et ont ainsi découvert différents parcs gérés selon les principes de la gestion différenciée.

Du parc du Woluwe à celui du Scheutbos, en passant par la vallée de la Woluwe et le parc Jean-Félix HAP, la visite fut conviviale et riche en découverte de nature insoupçonnée dans une capitale européenne.

C'est l'Institut Bruxellois de la Gestion de l'Environnement, en charge de la gestion de ces sites, qui a accueilli et guidé notre groupe tout au long de la visite.

Remerciements à
Machteld GRYSEELS
et **Jean-Christophe PRIGNON**
de l'I.B.G.E.

pour l'accueil et le temps qu'ils nous ont consacré.

Avec le concours financier de :



QUELQUES MOTS SUR LES ESPACES VERTS DE LA VILLE DE BRUXELLES

Si l'aspect du paysage bruxellois a été déterminé par une topographie variée, les zones naturelles restantes et les espaces verts ont surtout été créés par l'évolution du tissu urbain entre la fin du 18^{ème} et le début du 20^{ème} siècle.

Malgré la pression énorme de l'urbanisation, le patrimoine vert bruxellois a su garder une place importante : **les espaces dits "verts" (non construits) représentent une superficie d'environ 8 500 ha, soit la moitié de la surface de la région.**

Cette surface comprend les jardins et domaines privés, les parcs et forêts publics, les espaces verts liés aux infrastructures ferroviaires et routières, les friches, les zones agricoles, les zones récréatives et les cimetières.

Les espaces verts situés sur le territoire de la Région Bruxelles-Capitale ne sont pas tous gérés par celle-ci.

En effet, si plus de la moitié du territoire est "vert", la grande majorité de ces espaces sont privés. Les parcs, jardins et bois accessibles au public représentent 2 779 ha. De cette surface, **2 210 ha sont gérés par l'Institut Bruxellois de Gestion de l'Environnement, dont 400 ha de parcs, 1 685 ha de forêts et 125 ha de réserves naturelles.**

Enfin, précisons que 12 % du territoire est désigné comme sites Natura 2000 en application de la directive habitats.

Les parcs visités ce jeudi 17 juin font partie du patrimoine géré par l'I.B.G.E. qui accorde délibérément une attention particulière à la biodiversité.

LE PARC DE WOLUWE



D'une surface d'environ 75 hectares, ce parc a été aménagé à la fin du 19^{ème} siècle, dans le style paysager anglais en vogue à l'époque. C'était à l'origine une zone boisée reliée à la forêt de Soignes et défrichée plus tard au profit de terres agricoles. Au moment de la création du parc, le relief a été modifié pour obtenir les vallons actuels. Les arbres les plus anciens datent de cette époque.

À l'origine, les pelouses du parc étaient broutées par des moutons, qui ont été ensuite remplacés par les tondeuses. Le parc de Woluwé est aujourd'hui géré selon les principes de la gestion différenciée, et ce depuis une dizaine d'années. Si de grands espaces sont toujours régulièrement tondu pour permettre aux visiteurs de s'y détendre, certaines zones moins sollicitées sont seulement fauchées 2 fois par an : pendant la première quinzaine de juin puis en septembre. Après le fauchage, les fanes sont andainées et laissées sur place quelques jours afin que les graines se déposent au sol. Ils sont ensuite ramassés et compostés. La hauteur de fauche est de 5 à 10 cm.

Attention : les premières années, il vaut mieux faucher un peu plus tôt en saison pour limiter les espèces les plus compétitives.

Dans les prairies humides, la fréquence de fauche est ramenée à une fois par an. Autrefois tondues, ces zones se transformaient très vite en broussailles à cause du passage des machines. Ce n'est bien sûr plus le cas aujourd'hui.



Il est indispensable d'évacuer les déchets de fauche si l'on veut augmenter le nombre d'espèces présentes dans une prairie, car **plus le terrain est pauvre et plus la biodiversité augmente**. Par exemple, il y a plus d'espèces différentes sur un terrain sableux et pauvre que sur un terrain limoneux et lourd.

Les fauches sont réalisées par les équipes de l'I.B.G.E., mais la gestion des pelouses est confiée à des entreprises privées.

Certaines zones boisées sont un peu laissées à elles-mêmes : la forêt devient alors touffue, irrégulière. Le bois mort est laissé au sol favorisant le développement d'insectes xylophages, qui attirent à leur tour de nombreux oiseaux insectivores. Renard et hérissons profitent des tas de bois pour y installer leur gîte.

La principale pièce d'eau du parc a récemment été curée. Les boues de curage n'ont pas été évacuées. Au contraire, elles ont été réutilisées sur place lors de la création de hauts fonds, car elles constituaient une véritable banque de graines. Elles ont été mises en place, et après la germination des graines, quand elles ont été bien développées, le niveau de l'eau a été remonté.

La roselière est gérée de la façon suivante : un tiers de la surface est fauché chaque année, ce qui revient à une fréquence d'une fauche tous les 3 ans.

Plus une zone est humide, moins l'entretien est intensif.

Depuis la mise en place de la gestion différenciée dans le parc de Woluwé, l'utilisation des produits phytosanitaires est bannie.

La biodiversité a augmenté de façon très significative. Ce changement de gestion a été bien accepté par la population car :

- on voit que le parc est entretenu,
- des brochures expliquant la démarche sont à la disposition des usagers,
- les gardiens du parc ont été formés pour pouvoir répondre aux questions des visiteurs.
- des panneaux d'information ont été mis en place.

LA VALLÉE DE LA WOLUWE



La Woluwe est une petite rivière qui s'écoule sur environ 21 km, dont 9 kilomètres dans la Région de Bruxelles-Capitale. Le débit est estimé entre 100 et 120 litres par seconde. A l'origine boisée et marécageuse, la vallée de la Woluwe a accueilli le long de ses rives de nombreuses activités humaines : fermes, moulins, petites industries,... Cette rivière a longtemps payé un lourd tribut à l'urbanisation : canalisée, rectifiée, voûtée depuis 30 ans, c'est dans les années 60 qu'elle a surtout souffert. Depuis quelques années, elle fait cependant l'objet d'importants efforts de réhabilitation, et notamment la remise à ciel ouvert de deux tronçons qui étaient voûtés depuis des dizaines d'années.



La rivière a été assainie par la suppression de la majorité des rejets d'égouts. La pollution résiduelle représente aujourd'hui moins de 100 équivalents/habitants. Les berges ont été façonnées en gradins et maintenues avec un géotextile à base de coco. Elles sont couvertes de végétation aquatique, de plantes indigènes de bord d'eau et sont gérées de manière naturelle.

La faible pente du lit provoque un envasement important et donc, un rapide développement de la végétation aquatique qui nécessite plusieurs interventions annuelles d'arrachage. Le lit est géré de manière qu'au moins un tiers de la surface soit disponible pour l'écoulement de l'eau.

La partie voûtée a été conservée pour servir de bi-pass en cas de trop-plein.

Gestion : 2 fauches annuelles, sauf les berges qui sont fauchées de manière tardive une seule fois par an. Arrachage régulier d'une partie de la végétation qui se développe dans le lit.

La Woluwe abrite aujourd'hui de nombreuses espèces de poissons : perches, brochets, gardons, bouvières (espèce protégée), goujons,...



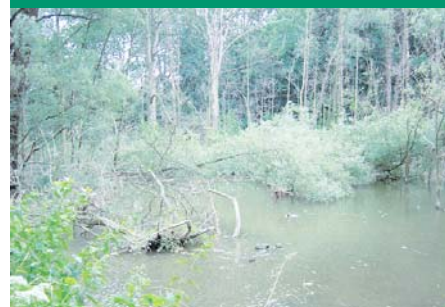
Parmi les opérations réalisées, la création d'une roselière d'environ 2 500 m², rendue possible par le captage de sources qui se jetaient dans les égouts. La zone a d'abord été fauchée, puis les arbres alentour ont été supprimés pour ouvrir le milieu avant de réalimenter la zone en eau.

Le faucardage a lieu une fois par an, de préférence en période de gel. Pour rendre le faucardage des zones humides plus facile, penser à mettre en place un système permettant de faire varier le niveau de l'eau.

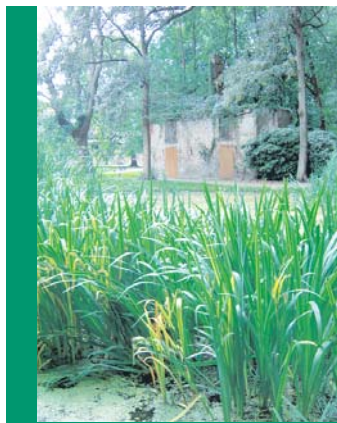
En arrivant dans le parc Malou, la Woluwe se jette directement dans un étang (dans lequel nous avons pu admirer un énorme silure). Ce parc entoure un château du 18^{ème} siècle et abrite des saulaies et des aulnaies caractéristiques des milieux humides.

Plus loin, la rivière s'écoule dans une zone humide boisée qui sert aujourd'hui de zone de tamponnement. Cette zone conservée intégralement de manière naturelle présente beaucoup de bois mort, propice au développement de la faune cavernicole. C'est aussi un lieu de pêche apprécié des hérons cendrés.

En quittant ce marécage, la rivière est de nouveau canalisée juste avant de longer le moulin à eau du Lindekemale. C'est là que notre visite de la vallée de la Woluwe s'est achevée, par un déjeuner typique et convivial.



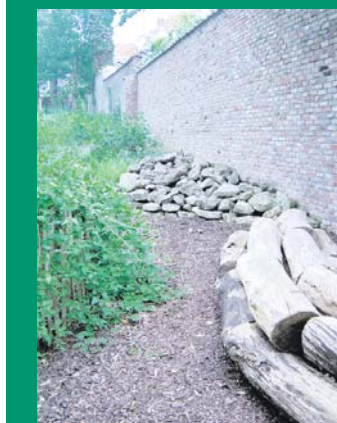
LE PARC JEAN-FELIX HAP



Ce parc urbain d'environ 1,5 ha est situé en cœur d'îlot et sert de liaison piétonne traversante. Récemment créé, il s'agit d'un espace écologique en plein centre-ville.

A l'entrée du parc, l'espace est aménagé de manière très structurée, avec des végétaux horticoles classiques, des formes géométriques, des allées pavées. Au fur et à mesure que l'on pénètre dans le jardin, la rigueur disparaît et laisse place à un espace beaucoup plus naturel.

Un petit espace de détente, entouré d'une clôture en claies de châtaignier, invite au repos. Les plantes grimpantes courent sur la clôture en un agréable fouillis.



Plus loin, un tas de pierres et un tas de bois abritent quantité d'insectes et de micromammifères. En avançant encore, on découvre une petite mare alimentée par les eaux des toitures environnantes.

Les chemins sont réalisés avec un mélange de terre sableuse (1/3) et d'un matériau à base de lave (2/3). Le profil de l'allée est bombé pour faciliter l'évacuation des eaux de ruissellement. Petit à petit et naturellement, l'allée se couvre d'une végétation rase qui résiste à la sécheresse et au piétinement.

Ce parc est ouvert tous les jours, mais fermé la nuit pour des raisons de sécurité.

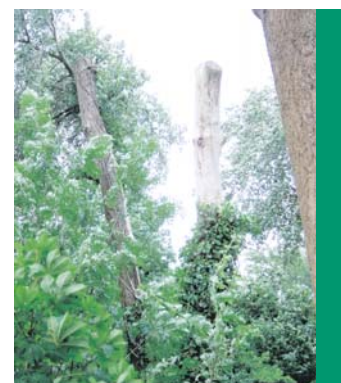
Le bois mort : une source de vie

Très souvent, les jardiniers considèrent le bois mort comme un encombrant qu'il faut éliminer. Pourtant, il joue un rôle très important pour la biodiversité. Tronc laissé sur pied ou couché, branches en tas ou non, de petit ou de gros diamètre, le bois mort permet le développement d'organismes qui lui sont propres : de nombreux mammifères, amphibiens, gastéropodes, champignons et végétaux utilisent le bois mort, debout ou gisant, durant une partie de leur vie. La densité minimale idéale de bois mort est de 40m³/ha. C'est

l'objectif de l'IBGE pour le parc de Woluwé dans certaines zones boisées.

1 000 à 3 000 espèces d'insectes ne vivent que grâce au bois mort. 90% des insectes saproxyliques sont en voie de régression à cause de la disparition de leur milieu de vie.

Un coléoptère indigène sur quatre vit à l'état larvaire, nymphal ou adulte sur ou dans le bois mort. Il suffit de savoir que la quantité d'insectes conditionne l'effectif de beaucoup d'oiseaux pour prendre la mesure de l'importance du bois mort pour la biodiversité.



LE PARC DU SCHEUTBOS

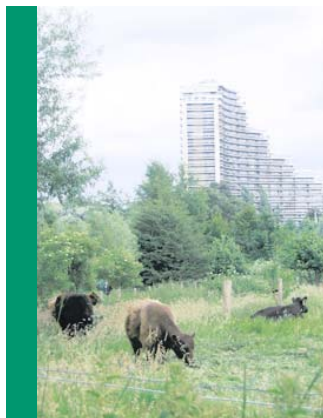


Le Scheutbos, c'est un peu la campagne à la ville.

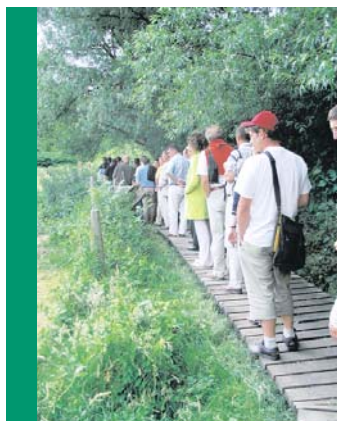
Ce parc semi-urbain est entretenu depuis sa création selon les principes de la gestion différenciée : plus les espaces sont près de la ville, et plus ils sont soignés. Plus on s'éloigne vers la campagne, et plus la gestion est naturelle.

Il couvre une superficie de 10 hectares, dont 4, récemment annexés aux 6 premiers, sont entretenus par des vaches rustiques de race Galloway.

Au nombre de 5, elles entretiennent la totalité de la surface en broutant l'herbe, sauf les chardons et les orties qui sont fauchés et évacués.



L'aménagement du parc s'est fait en concertation avec les habitants, qui ont souhaité que les éléments de valeur de l'ancien paysage soient conservés au maximum : talus d'ormes champêtres, bosquets de saules, friches, prés de fauche, haies, ruisseau bordé de zones humides et de saules têtards.



Une zone d'ancienne décharge devenue une friche a été conservée, avec sa végétation spécifique. Une aulnaie frênaie a été restaurée. Un platelage en bois permet de traverser la zone humide à pied sec, même l'hiver.

Dans les zones vallonnées, de grandes prairies s'étendent, ponctuées de haies champêtres plantées transversalement pour éviter l'érosion. Un verger de hautes tiges a également été planté.

Ces prairies ont été créées en faisant un semis de stabilisation très peu dense, qui a évolué grâce à la colonisation naturelle. Un régime de deux fauches par an avec exportation a permis d'augmenter sensiblement la biodiversité. Ces zones servent de refuge à de nombreux insectes, oiseaux, petits mammifères, mais abritent également lapins et lièvres.

Les eaux de ruissellement sont récupérées et servent à alimenter des zones humides, en fond de vallon.

